



Toulon, le 8 septembre 2016

Le Recteur de l'Académie de Nice  
Chancelier des Universités

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs  
des écoles et Instituteurs en Collège  
s/c de Mesdames et Messieurs les Principaux,

Mesdames et Messieurs les Directeurs  
d'écoles et d'établissements spécialisés,  
d'écoles élémentaires et maternelles,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement  
des écoles privées sous contrat,

Mesdames et Messieurs les Professeurs  
des écoles et Instituteurs,

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de  
l'éducation nationale chargés des circonscriptions

**Division des Personnels Enseignants  
Bureau de la Formation, Examens et Concours**

Affaire suivie par : Vanina GRANAROLO

☎ 04.94.09.55.23

fax : 04.94.09.56.02

mail : [vanina.granarolo@ac-nice.fr](mailto:vanina.granarolo@ac-nice.fr)

Rue de Montebello  
CS 71204  
83070 TOULON CEDEX

**Objet : Inscriptions au Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA-SH) - Session 2017**

J'ai l'honneur de vous informer des modalités d'inscription à la session 2017 du Certificat d'Aptitude Professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap (CAPA – SH).

**Le registre des inscriptions est ouvert du jeudi 8 septembre au jeudi 13 octobre 2016 à 17 heures.**

Vous trouverez, en pièce jointe, le dossier d'inscription, également téléchargeable sur ESTEREL, en suivant le chemin suivant : Informations – Intracom – DSDEN du Var – Gestion des Personnels du Premier degré – Examens et Concours – CAPA-SH.

**Le dossier complété accompagné des pièces justificatives demandées devra parvenir par la voie postale à mon service le jeudi 13 octobre 2016 à 17 heures (date limite du cachet de la poste faisant foi)**

Je vous informe qu'une réunion académique d'information sur les épreuves destinée aux candidats du CAPA-SH et du 2 CA-SH se tiendra à une date et lieu qui seront communiqués par mail ultérieurement aux candidats inscrits.

Pour le Recteur, et par délégation,  
L'Inspecteur d'Académie,  
Directeur Académique des Services de  
l'Education Nationale du Var

Olivier MILLANGUE